



**Master de Sociologie**  
**Parcours Santé et Conditions de Travail**



**Qualité de vie au travail**, amélioration des conditions de travail, maladies professionnelles, souffrance au travail, risques psycho-sociaux... Confronté·e·s aux multiples problèmes associés aux transformations de l'organisation du travail et de l'emploi, les acteurs et actrices économiques nationaux·ales au même titre que les entreprises et les collectivités du grand Ouest ont besoin de praticien·ne·s doté·e·s d'une formation qualifiante. Pour répondre à ces enjeux, l'UFR de sociologie de Nantes Université de a créé un nouveau parcours de formation qui a ouvert à la rentrée 2017-2018. S'appuyant sur les recherches focalisées sur le monde du travail au sein du CEntre Nantais de Sociologie (CENS) et sur les savoirs spécialisés issus de différentes disciplines, ce parcours a été conçu en dialogue avec des praticien·ne·s expert·e·s dans les questions de santé au travail.

## Les objectifs de la formation

**Le parcours Santé et conditions de travail** forme des praticien·ne·s qui sont capables au sein d'une organisation privée ou publique :

- D'évaluer et d'analyser les principaux risques et nuisances liés aux conditions de travail dans un objectif de prévention et de gestion,
- De concevoir et de mettre en place des dispositifs de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail,
- D'impulser une politique de qualité de vie au travail,
- De sensibiliser et de former au quotidien les salarié·e·s et les dirigeant·e·s aux problématiques des risques professionnels et de qualité de vie au travail,
- D'animer des dispositifs de prévention.

## Secteurs d'activités et emplois accessibles par les diplômé·e·s

**Le parcours** Santé et conditions de travail forme aux métiers de l'expertise et du conseil dans le domaine de la santé au travail, des risques psycho-sociaux, de la qualité de vie au travail. Les lieux d'exercice professionnel sont les cabinets d'expertise, les organismes publics et parapublics spécialisés (ANACT, ARACT, CARSAT, INRS, etc.), les organisations professionnelles, les services Ressources Humaines de grandes entreprises et d'établissements publics.

**Les emplois** accessibles aux diplômé·e·s sont : préventeur·trice, responsable HSE, consultant·e en organisation du travail et santé, expert·e en conditions de travail, formateur·trice sécurité, intervenant·e en prévention des risques professionnels, chargé·e d'étude, contrôleur·se de sécurité CARSAT.

## Le public

- **Des étudiant·e·s en formation initiale** fortement intéressé·e·s par les problématiques suivantes :
  - l'organisation du travail et de l'emploi,
  - les transformations des organisations,
  - les collectifs de salarié·e·s,
  - les systèmes de contraintes dans lesquels sont situés les individus au travail,
  - la santé et l'usure physique.
- **Des actif·ve·s en formation continue** (salarié·e·s ou demandeur·euse·s d'emploi) souhaitant acquérir une expertise en santé et condition de travail et obtenir un diplôme. Ils et elles occupent un emploi qui a partie liée avec les questions de santé au travail ou souhaitent se diriger vers ce type de spécialité.

## Les conditions d'admission

### ➤ **Candidatures de plein droit :**

Titulaires d'une licence de sociologie, sciences sociales, démographie, histoire, santé publique, science politique, droit, intervention sociale.

### ➤ **Candidatures soumises à dérogation** (dossier de demande de dérogation d'accès) :

Professionnel·le·s expérimenté·e·s (certain·e·s relèveront de démarche de validation des acquis).

### ➤ **Modalités :**

Tou·te·s les candidat·e·s sont sélectionné·e·s sur dossier. Le dossier comprend : diplôme de licence, relevé de notes de L3, CV et lettre de motivation de 2 à 4 pages qui précisant les thèmes de prédilection du·ou de la candidat·e. Un entretien peut être éventuellement demandé afin de vérifier l'ajustement entre les attentes du·ou de la candidat·e et la formation proposée.

## L'organisation de la formation

**L'année de Master 1** est divisée en deux temps : un premier semestre qui condense les apports théoriques et conceptuels (certains cours sont mutualisés avec d'autres parcours du master de sociologie, en particulier avec « Action publique territoriale ») ; un deuxième semestre essentiellement consacré à la réalisation d'une mission de stage de 3 mois minimum.

**L'année de Master 2** est organisée en alternance : une demi-semaine de cours tous les 15 jours (voir calendrier en fin de brochure) en alternance avec la réalisation d'une mission de stage (d'une durée minimale de 4 mois temps plein) ou avec un emploi notamment dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

➤ **Effectifs** : pour chacune des deux années, les promotions comptent entre 10 et 20 étudiant·e·s.

## Le stage, le contrat de professionnalisation, le contrat d'apprentissage

Pour les étudiant·e·s en stage, de même que pour les bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, il s'agit de mener une mission d'expertise sociologique en santé et travail en bénéficiant de l'encadrement d'un·e tuteur·rice de stage et d'un·e enseignant·e référent·e. Ces dernier·e·s les accompagnent dans cette expérience professionnelle afin qu'ils et elles puissent :

- soit participer à des missions d'évaluation et d'analyse des principaux risques et nuisances liés aux conditions de travail dans un objectif de prévention et de gestion,
- soit contribuer à la conception et à la mise en place de dispositifs de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail,
- soit sensibiliser et former les salariés et les dirigeants aux problématiques des risques professionnels et de qualité de vie au travail,
- soit participer à l'animation des dispositifs de prévention.

**Le stage** peut être conclu avec des établissements de droit privé (entreprises, associations, mutuelles, coopératives, établissements ou organismes à caractère industriel et commercial, EPIC), de même qu'avec des établissements de droit public (établissement public, collectivités territoriales, etc.).

**Le contrat d'apprentissage est envisageable en M2 seulement.** D'une durée de 6 mois minimum, ce contrat ouvre à rémunération en fonction d'un barème de l'âge et du SMIC. Le CFA (Centre de Formation d'Apprentis) [Formasup Pays de la Loire](#) assurera le suivi des étudiant-e-s ayant signé un contrat d'apprentissage pour leur deuxième année de Master.

*Pour les étudiant-e-s*, les conditions d'éligibilité à un contrat d'apprentissage sont : avoir moins de 30 ans (exception pour les sportif-ve-s de hauts niveaux et les travailleur-se-s en situation de handicap).

*Pour l'employeur*, avoir recours à l'apprentissage présente de nombreux avantages : la sécurité de recruter une personne adaptée à vos besoins, l'occasion de participer à la formation de votre futur-e salarié-e, lui apprendre un métier et lui permettre d'intégrer la vie et la culture de votre structure dans son environnement. Ce dispositif de formation permet également de bénéficier d'avantages fiscaux importants. Vous trouverez [ici](#) un rappel de l'ensemble de ces avantages.

**Le contrat de professionnalisation** est envisageable en M1 ou en M2 au sein d'établissements de droit privé. Il s'agit d'un contrat de travail de 6 mois minimum qui offre un double statut d'étudiant-e et de salarié-e.

## ➤ Les mémoires

**En fin de Master 1**, un premier mémoire est attendu. Il vise d'une part à mettre en perspective la mission de stage réalisée (contexte institutionnel, enjeux de la mission, etc.) et, d'autre part, à rendre compte avec réflexivité de la démarche développée, des outils et méthodes mobilisés, des indicateurs construits, etc. Les lectures sociologiques doivent donc être mobilisées explicitement et une problématique doit être construite et travaillée. Le mémoire de M1 compte 40 à 60 pages.

**En fin de Master 2**, les étudiant-e-s produisent un mémoire plus ambitieux. L'enjeu est de s'approprier les travaux de recherche et les apports des cours pour analyser une question issue de leur expérience de stage ou leur terrain professionnel. La problématique traitée dans le mémoire de M2 mobilise les apports de la sociologie des risques professionnels, et plus largement de la sociologie de la santé et de la sociologie du travail en vue de produire de nouvelles connaissances. Le mémoire de M2 compte 80 à 100 pages.

Les mémoires de M1 et de M2 font l'objet d'une soutenance devant un jury composé de deux ou trois membres.

## ➤ Évaluation

Différents types d'évaluation seront utilisés : dossiers, écrits sur table, notes de synthèse, oraux. Selon les cours, les notations pourront être individuelles ou collectives. La note minimale requise au mémoire pour valider l'année est de 08/20. En dessous de cette note au mémoire, l'année ne peut être acquise.

CANDIDATURE DU 11 AVRIL AU 6 MAI 2022 SUR : [HTTP://WWW.UNIV-NANTES.FR/](http://www.univ-nantes.fr/)

## Les contacts

Responsable Master 1 : Thibaut MENOUX, [thibaut.menoux@univ-nantes.fr](mailto:thibaut.menoux@univ-nantes.fr)

Responsable Master 2 : Fanny DARBUS, [fanny.darbus@univ-nantes.fr](mailto:fanny.darbus@univ-nantes.fr)

Assistante de formation : Élodie PACOR, [elodie.pacor@univ-nantes.fr](mailto:elodie.pacor@univ-nantes.fr)



Responsables formation continue : (accès en formation continue)

Myriam LE COZ **02.53.48.77.66** [myriam.le-coz@univ-nantes.fr](mailto:myriam.le-coz@univ-nantes.fr) et

Oriane CHARTIER **0253487768** [oriane.chartier@univ-nantes.fr](mailto:oriane.chartier@univ-nantes.fr)

<http://www.sociologie.univ-nantes.fr/les-formations/formation-continue/>

## Le contenu prévisionnel de la formation MASTER 1

Cours M1 semestre 1	Nombre d'heures
Rationalisation des organisations*	18
Droit du travail	24
Introduction à l'ergonomie	18
Observation et auto-confrontation	18
Méthodologie du diagnostic	24
Analyse des données	24
Sécurité en entreprise et normes ISO	8
Conférences de professionnels	12
Enquêter sur le travail 1: préparation des terrains	22
Enquêter sur le travail 2 : atelier de terrain	10
Sociologie des risques professionnels	18
Auto-formation INRS (risque chimique 6h, prévention RPS 12h)	18
Anglais	12
Connaissances des acteurs et missions de stage	12
<b>TOTAL HEURES SEMESTRE 1</b>	<b>232</b>
Cours M1 semestre 2	Nombre d'heures
Collaboration professionnelle Journée GRISSE	7
Atelier RGPD	5
Premiers secours en santé mentale (autoformation 14h)	-
Prévention et secours civiques de niveau 1 (autoformation 7h)	-
Réflexivité sur la pratique	18
Suivi individuel du stage et du mémoire	-
Bilan de stage en anglais	6
Mémoire et soutenance	-
<b>TOTAL HEURES SEMESTRE 2</b>	<b>36</b>
<b>TOTAL HEURES ANNUELLES</b>	<b>268</b>

**Le contenu prévisionnel de la formation**  
**MASTER 2**

<b>Cours M2 semestre 1</b>	<b>Nombre d'heures</b>
Normes SST en entreprises	18
Les organisations gestionnaires de la qualité de vie au travail	18
Approche comparée des risques professionnels	24
Politiques de santé publique et santé au travail	18
Diagnostiquer et agir en prévention	24
Traitement des données – Mesurer le travail	12
Conférences de praprofessionnels	6
Produire et actualiser des DUER	18
Analyse ergonomique des postes de travail	36
Produire des enquêtes post accident (OPTION VF)	24
Ergonomie et organisation du travail : adapter et prévenir l'usure	18
Approche épidémiologique et médical du travail et usure au poste	18
Travail et vulnérabilité au travail	24
Situations de handicap : approche institutionnelle	6
Projet de mémoire	8
<b>TOTAL HEURES SEMESTRE 1</b>	<b>272</b>
<b>Cours M2 semestre 2</b>	<b>Nombre d'heures</b>
Diagnostic en situation professionnelle	18
Les mesures du travail	12
Conférences de professionnels	6
Développer et animer une politique de SST (OPTION VF)	18
Actualités juridiques de la santé au travail	24
Réflexivité et production sociologique	20
Suivi individuel du mémoire	10
Journée des partenaires professionnels locaux (INRS, Carsat, Directe, OPPBTP, remise de diplôme)	10
English Workshop	12
Collaboration professionnelle Journée GRISSE	7
<b>TOTAL HEURES SEMESTRE 2</b>	<b>36</b>
<b>TOTAL HEURES ANNUELLES</b>	<b>268</b>

## Les intervenant·e·s

**Anne ARMANT**, Sociologue du travail, chef de projet empowerment et QVT, CHU, Nantes Univ.

**Louis-Marie BARNIER**, Sociologue du travail, chercheur associé au LEST, Univ. Aix-Marseille

**Michael BERNIER**, Sociologue, Chargé d'études au Compas-tis

**Romuald BODIN**, Professeur des Universités en sociologie, CENS, Nantes Univ.

**Stéphane BRISSY**, Maître de conférences en droit privé, Institut Droit et Santé, Nantes Univ.

**Virginie CHOIMET**, Préventrice au SMIA, service médical interentreprises Angers

**Fanny DARBUS**, Maître de conférences en sociologie, CENS, Nantes Univ. - CESSP, EHESS

**Marion GABORIAU**, doctorante en sociologie, CENS, Nantes Univ. / CSO, Sciences Po Paris

**Carole HIRTZMANN**, Professeure d'anglais, Nantes Univ.

**Thibaut MENOUX**, Maître de conférences en sociologie, CENS, Nantes Univ.

**Sylvie MOREL**, Maître de conférences en sociologie, CENS, Nantes Univ.

**Fabienne PAVIS**, Maître de conférences en sociologie, CENS, Nantes Univ.

**Christine VIDAL-GOMEL**, Maître de conférences en sc. de l'éducation, CREN, Nantes Univ.

**Antoine VION**, Professeur des Universités en sociologie, CENS, Nantes Univ.

## Quelques partenaires du Master SCT

- \* Le master GRISSE - Formation Master 1 & 2. Gestion des Risques, Santé, Sécurité, Environnement. UFR SCIENCES, Nantes Université
- \* L'INTEFP (Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), organisme public de formation des inspecteur·trice·s du travail
- \* Technologia : cabinet d'expertises économiques, financières et sociales qui travaille pour le compte de Comités d'entreprises et de CHSCT
- \* Le Centre Nantais de Sociologie (CENS) : Unité Mixte de Recherche CNRS intégré au sein de l'UFR de sociologie de Nantes Université
- \* Le CFA Formasup Pays de la Loire : Centre de formation d'Apprentis assurant le suivi de nos étudiant·e·s en contrat d'apprentissage.

## Quelques ressources que nous vous encourageons à consulter pour candidater au Master Santé et conditions de travail

### Bibliographie indicative

Avril C., Cartier M., Serre D., Enquêter sur le travail. Concepts, méthodes, récits, Paris, La Découverte, 2010.

Baudelot C., Gollac M., Bessiere C., Coutant I., Godechot O., Serre D., Viguier F., Travailler pour être heureux ?, Paris, Fayard, 2002.

Belorgey N., L'Hôpital sous pression. Enquête sur le « nouveau management public », Paris, La Découverte, 2010.

Gollac M., Volkoff S., Les Conditions de travail, Paris, La Découverte, 2000.

Sarfati F., Waser A.-M (dir). Dossier « Santé et travail : déjouer les risques », Sociologies pratiques, 2013/26.

Linhart D., La Modernisation des entreprises, Paris, La Découverte, 2010.

Thébaud-Mony A., Davezies P., Vogel L., Volkoff S. (dir), Les Risques du travail, Paris, La Découverte, 2015.

### Sites internet

[www.anact.fr/](http://www.anact.fr/)

<http://www.inserm.fr/>

<http://www.cee-recherche.fr/>

[www.la-petite-boite-a-outils.org/](http://www.la-petite-boite-a-outils.org/)

<http://journals.openedition.org/pistes/>

<http://www.eurofound.europa.eu>

[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)

[www.souffrance-et-travail.com](http://www.souffrance-et-travail.com)

[www.travail-solidarite.gouv.fr/](http://www.travail-solidarite.gouv.fr/)

<http://osha.europa.eu>

<http://gestes.net/>

[ww.risquesprofessionnels.ameli.fr](http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr)



**UFR de Sociologie**  
**Chemin de la Censive du Tertre**  
**Bâtiment Tertre**  
**44312 Nantes Cédex 03**  
**[www.sociologie.univ-nantes.fr](http://www.sociologie.univ-nantes.fr)**

